

SEANCE DU 3 JUILLET 2023

Objet :

CRAC 2022  
ZAC Camp Redoun

N° : D - 2023-07-03-01

**Présents :** Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Béatrice RIERA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Julien PUJOL, Olivier MONROS, Julien RIBES, Ludivine ALBERT.

**Procurations :** Mme Laure GIMENO M. Claude VIDAL, Mme Solène PELLE à M. Julien RIBES, Mme Françoise CRASSOUS à M. René COUSIN.

**Secrétaire de séance :** Mme Marie CHOLLET

**Début de séance :** 18h30

Nombre de Membres

| Afférents<br>Au conseil | En exercice | Qui ont pris part<br>à la délibération |
|-------------------------|-------------|--|
| 23                      | 23          | 23                                     |

Monsieur le Maire présente le Compte Rendu d'Activité au Concédant (CRAC) de l'exercice 2022 établi au 31/12/2022 par HERAULT LOGEMENT concernant l'Aménagement de la ZAC Camp Redoun.

Ce compte rendu précise l'avancement physique, financier, administratif et juridique de l'opération pour donner les moyens à la collectivité de suivre son déroulement en toute transparence.

Il demande au Conseil de bien vouloir se prononcer,

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

A l'unanimité des présents + 3 procurations,

Approuve le contenu du CRAC 2022 de l'opération d'aménagement de la ZAC Camp Redoun présenté ainsi que la liste des cessions de l'année 2022.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 06/07/2023  
Reçu en préfecture le 06/07/2023  
Publié le **07 JUIL. 2023**  
ID : 034-213401359-20230703-D2023\_07\_03\_001-DE

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault le **06 JUIL. 2023**

Et publication ou notification

Du **07 JUIL. 2023**

Le Maire :

La Secrétaire,

Le Maire,



Marie CHOLLET

Jean-François GUIBBERT

